

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

TÉMOIGNAGE À LA COMMISSION VIENS

Kuujuaq, le 23 novembre 2018 – Minnie Grey, Directrice générale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) a témoigné le 21 novembre 2018 à la Commission d’enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (CERP), à Kuujuaq.

Minnie Grey et son équipe ont présenté le travail réalisé en matière de prévention du suicide, de prévention de l’ensemble des troubles du spectre de l’alcoolisation fœtale (ETCAF), ainsi que les démarches en cours afin de permettre l’adaptation culturelle de la Loi sur la protection de la jeunesse. Les dossiers menés avec divers partenaires gouvernementaux autour de l’application du PL 21, le besoin d’amélioration des conditions de travail des Inuits ou des changements urgents nécessaires pour la rétribution des familles d’accueil sur le territoire du Nunavik ont également été exposés.

Il est important pour la RRSSSN de souligner l’ampleur des travaux en cours, afin de favoriser un accès équitable pour les Nunavimmiuts aux services de santé et aux services sociaux.

À cette occasion, la RRSSSN a déposé un mémoire faisant état de sa vision du développement des services de santé et des services sociaux au Nunavik. Ce mémoire propose des recommandations à la Commission, de manière à lever les obstacles rencontrés dans la transformation du réseau. [Ce mémoire est disponible sur le site web de la RRSSSN.](#)

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Anne Sellès
 Agente de communication, RRSSSN
 Tél. : 819 964-2222 poste : 293